

UN CENTIN

A LOUER

A LOUER

▲ LOUËR - Un petit et un grand logement, à partir de 100 000 F. Louër, 10, rue de Valenciennes, 75019 Paris.

A LOUER.—Un bureau 4 x 14 pieds, \$12 00 par mois. S'adresser au No 122 rue Laurier. —100—

A LOUER.—Belle chambre meublée avec cuisine, salle de bain, baignoire, pour louer un couple, avec ou sans pension; aussi d'autres chambres, meublées ou non. S'adresser à la belle. —100—

A LOUER.—Chambres meublées. No 157 rue Saint-Jacques. —100—

A LOUER.—Magnifiques chambres garnies avec ou sans pension. S'adresser au No 222 rue Chamblin. —100—

A LOUER.—Avis pour les de bonbe et prières de restaurant. —Ottawa, 1902—
Pour la saison, Loyer bas a une pension reue. S'adresser à L. Harris, 100 rue St. Catherine, 100 rue St. Catherine. —100—

A LOUER.—Au No 6 Colleen, une grande maison de la paroisse, chambre de bain, cuisine, salle de bain, baignoire, etc. de pension. Conditions favorables. S'adresser sur les lieux au clan Edouard Freres, 70 St. Laurier. —100—

DIVERS

DES DETECTIVES en qui on peut avoir la plus grande confiance, sont toujours

par le Canadian Secret Service, Temple Bull-Jing, Montréal. M. Carpenier, le chef de cette agence, est un détective spécial assa-

ment pour le Canada et a été nommé par le gouvernement provincial pour accomplir tout l'ouvrage criminel de détective de ce

J'AI encore en main deux hôtels à vendre dans la belle cité. S'adresser à V. Thoret 30 St Laurent. 169-3

J'ARDINIER expérimenté demande à faire et à entretenir des jardins, légumes, fleurs, arbres. Adresse: Dollicour, cote St Laurent, 11. 169-3

QN TROUVERA une garde-malade, @ des Allemands, 167-6

QN TROUVERA une magnifique chambre

double meublée, sur le premier plan-
cher, à conditions faciles au No 19 des Alto-
mands. 168-3

PENSION—Madame A. Lefrancq, garçonne pour dames, pension, confortable et les soins des meilleures médecins, strictement privé. Conditions faciles. No 78 rue St Dominique. 167-30

UNE DAME avec plusieurs années d'expérience acquises dans un bureau d'avocate, possédant la sténographie française et la dactylographie, parfaitement au courant des deux langues française et anglaise et maitrisant les certificats, désire du travail. Adresser A. N. C., Bureau de La Presse et spécifier le salaire. 168-3

UNE DAME bien élevée et polie sachant très bien l'anglais, et la cuisine française, désire du travail. Adresser A. N. C., Bureau de La Presse et spécifier le salaire. 168-3

rait à avoir une place comme gouvernante ou dame de compagnie dans une famille française pour donner des leçons d'anglais. S'a-

UN BON TAILLEUR trouvera de l'ouvrage continuellement et aura une maison de couture confortable, sans payer, en s'adressant immédiatement à C. Bernard, marchand, 81 Basile le Grand. 109-3

UN BON ARTISTE dans les broderies et soiers désirerait avoir de l'ouvrage pour travailler chez lui. S'adresser par lettre T.B. 547 rue Montana. 109-3

UNE servante générale est demandée, 33 rue St Urbain. 109-2

VOUS TROUVERIEZ à Repentigny un bon

V pâturage pour chevaux sur une île, s'adresser à U. Deschamps, 108—6

SYSTÈME DE COUPE et de couture de Mme Kollege, maîtresse d'Excellence à l'Université de Paris. Ce système simple et sûr évite l'ajustement. En huit jours de leçons toute dame peut tailler à perfection ses manteaux et robes d'après ce système qui condense dans le maniement d'un outillage, enseigné par Mme le Professeur BAÏON, No 21 rue St-Louis 267-140

LOCH. Il vous fera un coffre-fort d'une grandeur quelconque et de n'importe quel patron aux prix les plus bas. 2928 rue St Jacques.

CHICAGO
Bureau d'Informations
CANADIEN

CANADIEN

On demande pour ce bureau
des agents ou représentants par-
tout. S'adresser au gérant, M.
LOUIS LEDUC, à LA PRESSE,
de 10 à 12 hrs. a. m. et de 2 à 4
hrs. p. m. 164-jno

BILLARDS

Et d'accessoires
Importateurs de
matériel de billard de
toute sorte, boules
pour jeux de quilles
et quilles, Répara-
tions de tout genre.

E. L. Ethier & Co
58 rue St Denis
Téléphone 6267.
Succursale: 206 RUE D'ALHOUSIE, Ottawa.
70-146-198

main! Quelques gouttes d'opium

ont suffi pour réduire son arrogance.
Quelle misère que l'orgueil de
race, puisqu'il faut si peu pour
l'abaissier !... Ah ! Valérie de Mor-
sanges, la belle méprisante, je te
vois donc enfin plus inoffensive,
plus débile que les fleurs délicates
qui parfument ton sommeil ! Que
has-tu conscience de l'inévitable
danger qui plane sur toi ?... cela
doublerait l'élan de ma colère et
l'énergie de mon implacable vo-

Absorbé par la violence de ses sensations, Keller ne remarquait

pas que ses yeux effarés le regardaient avec épouvante à travers les réseaux de capucines et de convolvulus qui formaient un rideau de verdure. Roch Duboux, le jardinier de Morsanges, occupé dans l'île depuis le matin, avait vu Gérard débarrasser la curiosité l'ayant poussé à se lever. Mais, comme il n'était pas le crétaire, qu'on rencontrait rarement de ce côté, il l'avait surpris à l'instant où il s'arrêtait, la menace à la bouche, l'incendie aux yeux, en disant qu'il allait brûler l'île de Morsanges. Roch Duboux était lâche. Il avait surtout peur de Gérard, qu'il considérait comme un mécréant comme un sorcier. Il s'élevait sans cesse contre lui, mais il avait peur de ses sangs de ce qu'il se passait.

M. de Morsanges ne comprit rien d'abord à ce que Duboux lui disait. Mais celui-ci répéta à exactement ce qu'il avait dit. Morsanges ne pouvait être une soudaine et terrible révélation. Il poussa un rugissement de lion, saisit des armes, et s'élança dans un canot qui touchait l'île en quelques coups d'aviron.

(à suivre)

LA PRESSE
T. BERTHAUME, Éditeur.
Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.
Abonnements:
Édition quotidienne... \$2.00 par an.
Édition hebdomadaire... \$1.00 par an.
Édition mensuelle... \$1.00 par an.
Payable d'avance.

LA PRESSE
MONTREAL, CANADA.
Circulation de la Presse
POUR LA SEMAINE FINISSANT
LE 20 MAI 1893

Jour...	27,911
Mardi...	28,035
Mercredi...	28,118
Jeudi...	28,192
Vendredi...	28,274
Samedi...	31,255
Total...	171,785

Circulation Moyenne par Jour
Sémaine finissant le
30 MAI 1893
28,630

MONTREAL, 24 MAI 1893
LA FETE DE LA REINE
LA PRESSE se joint avec bonheur
au concert d'acclamations que sou-
lève par le monde en ce jour le nom
de la reine Victoria.
GOD SAVE THE QUEEN!

**LE TRAITE DE COMMERCE
FRANCO-CANADIEN**
La collection des articles publiés
par LA PRESSE sur le traité de com-
merce franco-canadien étant épuisée
depuis longtemps, LA PRESSE, pour
répondre aux nombreuses deman-
des qui lui ont été faites de cette
collection, a mis ces articles en
brochure.

Cette brochure, publiée sous le
titre "Notes sur le traité de com-
merce franco-canadien", contient,
outre les articles mentionnés, les
débat auxquels le traité a donné
lieu à la Chambre des Communes
et des extraits de la correspondan-
ce échangée entre le gouvernement
fédéral et Sir Charles Tupper.

La série de ces documents est sui-
vie des conclusions suivantes:
Conclusions

Le prestige, la réputation d'habi-
leté et d'honnêteté dont le Canada
jouissait à l'étranger ont été grave-
ment compromis par l'attitude inex-
pliquable, pour toute personne igno-
rante des dessous de notre politique
internationale, prise par le ministre des
finances dans cette affaire du traité
de commerce avec la France.

La réputation par un gouverne-
ment d'un traité fait en son nom et
à sa demande est un fait sans préce-
dent dans l'histoire des relations
internationales.

Si le gouvernement n'avait pas
compris le traité, s'il eût décliné
quelques-unes de ses clauses il
aurait dû prendre le temps néces-
saire pour l'étudier et non le
soumettre au parlement pour le dé-
noncer.

L'acte commis par le ministre des
finances est d'autant plus grave
que le premier ministre, Sir John
Thompson, se rendant à Paris, il
était facile d'en tenir dû en compte
toutes les explications néces-
saires.

L'impression générale est qu'en
agissant comme il l'a fait, le mini-
stre des finances violait, pour des
raisons à lui seul, les conventions
de Sir Charles Tupper, tout en
flatant les instincts francophobes
de certains électeurs.

Sir Charles Tupper n'a pas été at-
teint, mais les commerçants de bois
et de conserves ont été frappés et
notre bon renom de droiture
légitimement écorné.

M. Foster s'est lui-même condam-
né en déclarant au parlement que
son gouvernement avait, dès le 12
janvier, accepté toutes les clauses
du traité sauf celle de la nation la
plus favorisée.

Après cette déclaration, on peut
juger de la valeur des critiques con-
tenues dans les discours du ministre
des finances et de l'effort qu'il
a fait pour démontrer combien
dans son idée, le traité était désa-
vantageux pour le Canada.

Devant une pareille attitude on
comprend aisément que la France,
comme les députés nous l'ont ap-
pris, ait voulu rompre toute négo-
ciation avec le Canada et qu'elle ait
déclaré qu'à l'avenir elle se refuse-
rait à prendre avec la Grande-Bre-
tagne des arrangements relatifs à
ses colonies qui, pour être défen-
sives, devraient être ratifiés par les
parlements coloniaux.

C'est à ce résultat peu désirable
pour un pays qui affirme son droit
à la liberté de commerce qu'on a
traité de commerce qu'on a
ministre des finances, abouti les
premières négociations faites dans
cette direction par le Canada.

Dans ces conditions, et si le Ca-
nada veut qu'il croie à une erreur
due à la distance et aux difficultés
d'une traduction fantaisiste, le
traité de commerce avec la France
devra être ratifié aussitôt que pos-
sible.

(1) Si le gouvernement restait dans
la voie déplorables où il s'est en-
gagé, il rencontrerait dans l'avenir
des difficultés insurmontables lors-
qu'il voudrait entamer directe-
ment, même avec le concours d'un
diplomate qui consentirait à entrer
en négociations avec les puissances
étrangères. Il est même douteux
que la Grande-Bretagne et ses diplo-
mates soient à l'avenir bien dispo-
sés et bien empressés à donner ce
concours après les événements
étranges qui viennent de se passer.

Il est encore plus douteux que
les puissances étrangères consentent
à traiter directement avec un
pays qui répond les actes de ses
agents après les avoir acceptés.

Les diplomates tiennent à leur ré-
putation au moins autant que les
ministres, et après les précédents
établis par M. Foster il n'est pas un
diplomate qui consentira à entrer
en relations avec les représentants
du Canada de crainte d'être traité

par un ministre comme vient d'être
le ministre des finances français,
anglais et canadiens par l'hon. G.
E. Foster.

Le gouvernement français, diffé-
rant en cela du nôtre, avait fait
toute la diligence voulue pour que
le traité fût promptement ratifié et
avait pris les mesures nécessaires
pour le faire adopter par le Parle-
ment français, dès qu'il aurait subi
sa première lecture au parlement
canadien.

On comprend l'étonnement sans
bornes dont furent saisis les cercles
diplomatiques de la Grande-Bre-
tagne et de la France lorsqu'on ap-
prit que le traité était critiqué par
le ministre des finances et sa rati-
fication ajournée simplement parce
qu'on ne l'avait pas compris de ce
côté de l'océan.

La conduite du ministre des finan-
ces a complètement déplacé la
question; il ne peut plus s'agir
d'étudier le traité, mais de l'effacer
de l'annuaire des impressions
canadiennes en le refusant.

C'est à d'autant plus facile que
ce traité est beaucoup plus avan-
tageux pour le Canada qu'il ne l'est
pour la France, comme LA PRESSE
l'a démontré.

De tous les arguments avancés
par le ministre des finances et par
le chef de l'opposition contre la
rati-
fication du traité de commerce
avec la France, il n'en reste plus
que deux.

Le premier est celui de la "clau-
se de la nation la plus favorisée",
qui ne tient pas debout, le traité
pouvant être dénoncé à deux mois
d'avance et le Canada engagé par une
clause similaire vis-à-vis de l'Alle-
magne et de la Belgique ne pouvant
se libérer de ces derniers engage-
ments qu'en donnant un même avis
de deux mois.

Il n'est donc pas exact de dire que
le traité franco-canadien contenait
cette clause entravant la liberté
d'action du Canada en matière
douanière, puisque le Canada est
déjà lié par un engagement auto-
reux avec d'autres pays.

Quant à croire que les pays tra-
itant avec le Canada ne se garantira-
ient pas contre tout avantage spécial
pouvant être accordé à une troi-
sème puissance par un abais-
sement d'un article du tarif général
ou exclusivement en faveur de
cette dernière puissance, il n'y faut
pas compter; et si le gouvernement
canadien n'est pas prêt à accepter
cet état de choses, il fera bien de
convenir dès maintenant à l'espoir
de faire du traité de commerce.

Le reconnaît le reste cette néces-
sité puisqu'il l'impose à la France
dans le traité; les avantages accor-
dés à cette puissance n'étant à
toutefois.

Si la théorie de M. Foster était
appliquée, la France en traitant
avec le Canada aurait fait abaisser
les droits imposés sur les produits
des pays qui lui font concurrence
sans de garantir contre les consé-
quences de diminutions de droits
accordées sur des articles pro-
venant d'autres pays et refusées
aux produits de même nature d'origine
française.

Cette clause de la nation la plus
favorisée est la conséquence forcée
de notre système douanier qui ne
comporte qu'un tarif.

Il est inutile de parler du second
et dernier argument avancé contre
le traité, basé sur la protection
l'industrie vinicole, la question
ayant déjà été traitée.

Il n'existe donc aucune raison
empêchant la ratification de ce tra-
ité, mais par contre il en existe
plusieurs qui le rendent lo.

Nos différents tarifs de douane
ont toujours été contrairement au dé-
veloppement de nos relations avec
la France; il suffit pour le démon-
trer de comparer les statistiques
douanières de 1878, dernière année
du régime MacKenzie, de celles de
1892.

Tableau des importations au Cana-
da des produits des six premiers
pays exportateurs et du pourcentage
de la valeur de ces importations
payées par droits de douane en 1878
et en 1892.

	1878.	Importations Droits
Etats-Unis	43,637,730	9.9
Grande-Bretagne	37,431,180	17.5
France	1,258,000	23.9
Allemagne	1,633,349	33.0
Autriche	339,238	19.9
Chine et Japon	33,678	49.5

1892.
Importations Droits

	1892.	Importations Droits
Etats-Unis	61,137,572	11.7
Grande-Bretagne	41,348,430	23.9
France	4,092,287	6.6
Allemagne	3,018,508	9.9
Autriche	3,445,000	33.7
Chine et Japon	33,678	49.5

Ainsi la France qui, comme pays
exportateur occupait en 1878 le troi-
sième rang au Canada, n'occupe
plus que le sixième en 1892. Le ta-
bleau ci-dessus suffit à prouver com-
bien les avantages accordés en 1878
ont été changés subéquents ont été
favorables à certains pays et désa-
vantageux pour la France.

Les droits sur les vins ont surtout
pesé sur les produits français dont
la loi entravé l'écoulement au
Canada.

Ainsi l'importation directe des
vins français, non moussés, qui
était de 91,771 gallons en 1878, ne
s'est élevée qu'à 127,097 gallons en
1892, soit une augmentation de 39
p. c. alors que l'importation directe
des vins espagnols est montée de
113,203 gallons en 1878 à 194,111 gal-
lons en 1892, soit une augmenta-
tion de 71 p. c.

A chaque modification du tarif,
l'importation directe des vins fran-
çais a diminué au profit des vins
des autres pays.

Cette importation représentant
42 p. c. de l'importation totale en
1878 ne représentait plus que 33 p. c.
en 1892; 24 p. c. en 1880, pour re-
monter légèrement en 1892 et at-
teindre 26 p. c.

La diminution de la consumma-
tion des vins français est beaucoup
plus considérable que ces chiffres
ne l'indiquent, attendu que les rela-
tions directes du Canada avec les
pays producteurs sont plus grandes
aujourd'hui qu'en 1871, époque à
laquelle une grande quantité de
vins français provenait des entre-
pôts anglais et figure comme ex-
portation anglaise dans les livres bleus.

Ces relations directes du Canada
ont fait descendre l'exportation des
vins de l'Angleterre de 113,000 gal-
lons en 1871 à 28,241 gallons en
1892.

Cette diminution montre combien
est ridicule l'opposition faite par
certains députés et certains jour-
naux à toute convention qui abai-
serait les droits sur les vins fran-
çais exclusivement.

On a dit: "Si on abaisse les droits
sur les vins français tirant 28 p. c.
au-dessous, on accorde à la France
des avantages qu'on refuse à
l'Angleterre."

De bien grands mots pour une
bien petite chose, l'importation
d'Angleterre des vins de cette na-
ture étant élevée en 1892 à 8,786
gallons, d'une valeur de \$10,943.

L'abaissement de la moyenne des
droits est dû à la suppression des droits sur le sucre.
L'abaissement de la moyenne des droits
est dû à la suppression des droits sur le sucre.

Mais le principe, dira-t-on. Quel
principe? Le gouvernement con-
servateur en adoptant le principe
de la politique nationale a rompu
avec toutes les traditions coloniales
qui veulent que les intérêts de
la Grande-Bretagne prennent les
intérêts des colonies.

En faisant un traité de commerce
avec la France le gouvernement ne
devait, pour rester fidèle à ses prin-
cipes, que considérer les inté-
rêts canadiens et si ces inté-
rêts voulaient qu'on concédât à
la France un avantage exclusif,
le gouvernement aurait dû le con-
céder.

Le gouvernement a inauguré la
politique nationale en 1879 en pre-
nant les mesures nécessaires pour
supprimer les importations de su-
cres faites de l'Angleterre, et les
importations de café et de thé fa-
ites des Etats-Unis en vue de dé-
velopper les relations directes du
Canada avec les pays à sucre, la Chine
et le Japon.

Pour les sucres, il a frappé d'un
droit spécial toute marchandise
n'arrivant pas en droiture des pays
de production, et pour les thé et
le café, il a frappé d'un droit spé-
cial ceux qui ne viennent pas en
droiture de la Chine et du Japon.

Cette politique a modifié comme
suit nos relations commerciales:

IMPORTATION DU THE

	1878	1892
G.-Bretagne	4,603,232	7,110,055
Etats-Unis	4,945,620	664,916
Chine et Japon	1,569,594	14,237,405
Autres pays	6,335	191,158

11,019,131 22,993,619

IMPORTATION DU CAFE VERT

	1878	1892
G.-Bretagne	177,050	711,315
Etats-Unis	1,474,482	67,324
Autres pays	116,225	2,392,911

1,768,057 3,212,050

IMPORTATION DES SUCRES

	1878	1892
G.-Bretagne	50,950,338	642,579
Etats-Unis	50,075,144	10,498,982
Autres pays	1,576,514	334,276,924

105,985,026 345,418,485

On voit que pour mettre le Ca-
nada en communication directe
avec les pays producteurs du thé,
du café et du sucre le gouvernement
conservateur a pu protéger et pro-
téger l'importation directe de ces
pays par des droits différentiels au
détriment de la Grande-Bretagne et
des Etats-Unis, pays de transit ou
d'entreposit pour ces articles, et les
changements considérables que ces
droits différentiels ont apportés,
pour ces produits, dans les relations
entre le Canada, la Grande-Bre-
tagne et les Etats-Unis.

Il n'y avait donc pas lieu, au nom
des principes, de refuser à la
France, pour ses vins, les privilèges
qu'on avait reconnus au Japon, à la
Chine, aux Antilles Espagnoles, au
Brésil, à l'Allemagne, etc., etc.,
pour les sucres, le thé et le café,
d'autant plus que l'Angleterre, pays
intéressé à la question que pour
une somme de \$10,943 et les Etats-
Unis pour un montant de \$14,873.

En accordant aux vins français
autant moins de droits qu'il y avait
eu de droits sur le sucre, et venant
en droiture, un régime spé-
cial, on aurait obtenu de la France
des conditions plus avantageuses
que celles qu'elle a consenties et on
n'aurait pas accordé à des pays qui
n'ont pas des commandes des réduc-
tions de droits que le Canada
leur concède sans compensation
aucune.

La France étant satisfaite du pré-
sent arrangement nous ne discute-
rions pas les questions de détail
aux députés qui l'ont soulevée
qu'on aurait pu, sans manquer aux
principes, accorder, des conditions
spéciales à la France en retour
d'avantages spéciaux, qu'il n'y a
rien de plus simple que de faire
avec les nations qui auraient voulu
obtenir de nous les avantages que
nous concédions à la France.

Si la France est satisfaite du pré-
sent traité le Canada a lieu d'en
être encore plus satisfait, car le tra-
ité lui permettant d'étendre dans des
conditions très avantageuses ses
relations avec l'un des plus grands
pays importateurs du globe et avec
un marché où les transactions sont
des plus actives et garantes par une
légalisation commerciale des plus
rigoureuses.

Nous nous trouvons commercia-
lement vis-à-vis de la France dans
la position suivante:

On le voit, le traité sera repoussé, et dans
ce cas nos relations commerciales
avec la France cesseront avec la
suppression de l'exportation des
produits spéciaux que nous pou-
vions lui envoyer.

Quel est le résultat de ce traité, et en ce
cas nos relations avec la France
seront susceptibles d'être grande-
ment développées tant par l'augmen-
tation de l'exportation de nos
produits bénéficiant des taux de
tarif réduits, que par la suppression
de la taxe sur les produits entrant en
France sous un seul et même tarif,
comme les produits agricoles, par ex-
emple, et pour lesquels nous ne
pouvons espérer de ventes impor-
tantes en France et nous nous re-
fuserons à maintenir les relations déjà
existantes, relations dont le déve-
loppement peut seul amener la di-
minution de fret indispensable à
l'établissement de échanges actifs et
importants entre les deux pays.

Pour résumer les statistiques publi-
cées par LA PRESSE, sur les béné-
fices que nous pouvons tirer du
présent traité, il suffira de dire:

Que le chiffre des impor-
tations totales en
France, des articles
que le Canada produit
qui, en vertu du traité,
entreront chez elle au
tarif minimum est de... \$50,000,000

Que le chiffre des impor-
tations totales en
France, des articles
que le Canada produit,
entrant chez elle sous
un seul et même tarif
est de... 137,000,000

Que le chiffre des impor-
tations totales de la
France, des articles
que le Canada produit,
entrant chez elle en
franchise est de... 220,000,000

Faisant ensemble une importa-
tion totale, pour la France sans ses
colonies, de plus de \$400,000,000,
laquelle le Canada peut espérer
fournir sa quote-part.

Supposant que la proportion de
nos exportations en France soit la
même que celle de nos exportations
vers la Grande-Bretagne—2 p. c. de
l'importation totale—elle représen-
terait encore un chiffre de \$8,000,000,
au lieu de la faible exportation
française de \$362,000 faite en 1892.

A ce chiffre de \$8,000,000, il fau-
drait ajouter celui des exporta-
tions que nous pourrions faire dans
les mêmes conditions, en Algérie et
dans les colonies françaises, dont
l'ensemble des exportations s'élève
à \$80,000,000.

Tel est le vaste champ d'exploita-
tion que nous ouvre la ratification
du traité de commerce avec la
France et que nous ferions mal
de ne pas saisir, car il serait terriblement
contraire aux intérêts du pays d'abandonner
ce droit de le considérer

comme une démonstration d'une
volonté bien arrêtée chez les politi-
ciens de courtiser le vote des fran-
cophiles en leur sacrifiant tout ce
qui porte un nom français, dût la
prosperité publique souffrir de ce
sacrifice.
Montréal, 30 mai 1893.

LES DINDONNEAUX
Seins qu'il faut leur donner après la
crise du rouge

Nous avons traité au long la se-
maine dernière la question de l'alimen-
tation des dindonneaux et fait con-
naître à nos lecteurs combien
l'ortie est une plante précieuse
pour ces volatiles.

L'ortie pousse dans presque tous
les jardins et peu de gens songent à
sa valeur pour l'alimentation des
dindonneaux, des vaches et même
des hommes.

Aujourd'hui nous parlerons des
soins à donner aux dindonneaux
après la crise du rouge, de l'en-
graissement, etc.

Dès lors on peut considérer leur
première éducation comme ache-
vée et la mortalité n'est plus beau-
coup à craindre; car, autant le din-
donneau est débile jusqu'à l'âge de
trois mois, autant il est robuste à
partir de cet âge. La manière de
le faire dépend ensuite de la ter-
rain dont l'éleveur dispose, des ali-
ments dont il peut le nourrir et
avec lesquels il pourra le engrais-
ser. Dans une ferme où l'on n'élève
pas beaucoup de volailles, on les
laisse errer; mais quand on fait l'é-
levage en grand, on les réunit en
troupeau et on les conduit aux
champs, dans les forêts où ils trou-
vent de l'herbe fraîche, des fruits,
des baies, des graines sauvages, des
glais et des insectes en abondance
et on leur fait une distribution
de sarrasin ou de oribles de blé
avant leur départ et à leur re-
tour.

Pendant toute la bonne saison on
peut les faire coucher sous un ha-
gar, ou même en plein air et ils ne
s'en porteront que mieux; mais à
l'approche de l'hiver, il est bon de
les faire rentrer dans un local sec
et bien clos, où ils ne pourront
à l'abri des grands froids et de la
pluie.

Comme les poules, les dindons
ont la rage de vouloir monter tou-
jours plus haut échelon, d'où il
résulte de nombreuses pertes. Pour
éviter ces querelles, il est né-
cessaire de poser tous les perchoirs
à la même hauteur. Les perchoirs
doivent être étagés, car ces oi-
seaux ne viennent difficilement sur
des bâtons ronds.

ENGRaisseMENT
A l'âge de six mois, on les sou-
met à l'engraissement qui se fait
toujours en liberté; car si l'on pla-
geait les dindons dans des épinettes
droites comme les poules, on ob-
tiendrait le résultat contraire à
celui qu'on se propose.

Les mâles s'engraissent plus len-
tement que les femelles, mais en re-
vanche ils atteignent un poids beau-
coup plus considérable.

On engraisse les oiseaux des deux
sexes en leur donnant deux fois par
jour un supplément de nourriture
pendant les quinze premiers jours.

A partir du seizième jour on les
nourrit de maïs moulu, de farine
de blé d'orge, de blé d'indou ou de sarrasin
délayé avec du lait, et on leur en
fait deux distributions par jour, le
matin avant la sortie et le soir
avant la rentrée.

Après quinze jours de ce régime,
on continue à les nourrir de maïs
moulu et on leur donne des bou-
lettes ou des pâtons et on les em-
pâte, c'est-à-dire qu'on leur fait
avalier ces boulettes par la force.

Voici comment on procède: on
aide l'oiseau entre ses jambes
lui ouvre le bec et l'on y introduit
un bâton comme le doigt et long
d'environ un pouce et
donc on donne à chaque repas,
le matin et le soir, deux ou trois
pâtons, puis quatre, puis cinq et
jusqu'à quinze, en augmentant pro-
gressivement le dosage, tant que le
jabot de l'oiseau peut en contenir
et qu'il y a assez de place dans le
ventre pour le digérer, ce dont on
peut se rendre compte en tirant le
jabot qui doit être vide à l'heure de
chaque repas. Pour faciliter la dé-
glutition on doit tremper chaque
pâton dans du lait et le conduire le
long de l'oesophage jusque dans le
jabot, en le pressant intérieurement
de haut en bas avec l'index et le
pouce.

En Provence, en France, on en-
graisse les dindons en leur faisant
avalier des noix, dont on augmente
le nombre et le dosage progressi-
vement, depuis une jusqu'à quarante.
Mais la chair de ces oiseaux en-
graisés par cette méthode n'est
guère délicate et a un goût d'huile
très prononcé qui rend le jabot
très prononcé et qui rend le jabot
très prononcé.

Après chaque repas on fait avaler
un peu de lait aux dindons sou-
mis à l'engraissement qui n'est
complet qu'après six ou sept se-
maines et est très coûteux.

Dans le haut et le bas Lan-
guedoc on pratique l'engraissement
des dindons sur une vaste échelle,
mais c'est en Angleterre qu'on ob-
tient les plus beaux résultats.

Lorsque les dindonneaux, dans
leur premier âge, sont mouillés, on
doit immédiatement les essuyer et
les sécher auprès du feu, car le
froid et l'humidité leur sont mor-
tels.

Ils souffrent quelquefois aussi de
ce qu'on appelle "l'effluement",
c'est-à-dire des plumes de la
queue qui poussent lentement et
dont "les tuyaux sont pleins de
sang". Il faut leur arracher ces
plumes à mesure qu'elles tombent
et se remettent promptement.

Il arrive aussi qu'ils gagnent des
pustules dans le bec, aux caroncules,
sous les ailes et aux cuisses.
Cette maladie est extrêmement con-
tagieuse, difficile à guérir et il faut
immédiatement isoler le malade,
afin qu'il ne communique pas la
maladie à tout le troupeau. Il faut
le tenir le plus chaudement possi-
ble, et si le mal est grave, il faut
même tuer l'oiseau immédiatement,
car les pustules sont le plus sou-
vent le signe non équivoque d'une
constitution profondément et
irréversiblement viciée.

On prescrit des lotions avec des
liquides astringents ou désinfectants,
de l'eau vinaigrée, des solutions
étendues de sulfate de zinc,
d'acide phénique, de permanganate
de potasse, de cautériser les pus-
tules au fer rouge, etc., mais la ma-
ladie est plus difficile à prévenir par
des soins hygiéniques, une nourri-
ture tonique, saine et abondante,
qu'à guérir par l'application des
remèdes prescrits par les savants.

Une installation humide engendre
la gale, c'est-à-dire que les dindons
meurent chez les volailles. Le mal est
également facile à prévenir en ten-
ant le local où on les enferme dans
un état de parfaite propreté et en
recouvrant le sol d'une épaisse cou-
che de sable bien sec, dont on en-
lève journellement les fientes des
dindons tombées à sa surface, au
moyen d'un râteau à dents très rap-
prochées. La couche de sable doit
être renouvelée à l'occasion de
l'égouttement et l'on doit renouve-
ler tous les huit jours.

COLONNE CARSLEY
Aujourd'hui, 24 mai (Fête de la
Reine) nos magasins sont
fermés.

COSTUMES
— DE —
Première Communion
— POUR —
PETITS GARÇONS

Costumes noirs pour petits Garçons
Costumes noirs pour petits Garçons

Dans tous les patrons les plus nouveaux
Dans tous les patrons les plus nouveaux

Dans toutes les grandes
Dans toutes les grandes

Pour Première Communion
Pour Première Communion

S. CARSLEY.
Vêtements de Petits Garçons
Vêtements de Petits Garçons

Costumes de petits garçons en toile pour
l'été.
Costumes de maillots pour petits garçons
pour l'été.

Costumes de ma

NOUVELLES OUVRIERES

Les baux publics
 On dit qu'il est peu probable qu'il y ait des baux publics à l'île St. Helène, à la Pointe St. Charles et à Hochelaga cette année.

Nous n'en croyons rien, car si quelque chose arrivait cela serait à plus ou moins de regrettable pour la métropole du Canada.

Ce n'est pas lorsqu'on semble vouloir mettre tout en œuvre pour placer la ville à l'abri du choléra et autres maladies contagieuses que l'on peut songer à détruire les baux publics.

Ce serait pour faire des économies, dit-on, que le conseil de ville en agit ainsi.

Que l'on fasse des économies, personne ne trouvera à redire; mais que l'on fasse des économies aux dépens de l'hygiène et de la santé publique, les citoyens ne le permettront pas.

Boulangers

L'Union Coopérative des ouvriers boulangers a résolu, à sa dernière séance, de demander au parlement provincial de passer une loi interdisant le travail de nuit pour les boulangers.

Un comité a été nommé pour aller demander à M. Augé de prendre la cause des boulangers entre ses mains.

Assemblée Montclair

À sa dernière séance, l'Assemblée Montclair des Chénobiers a adopté une motion appuyant la résolution du District No 19 demandant l'abolition du Conseil Législatif.

Les huit heures

L'Angleterre a été la première nation qui a adopté une loi pour voyant à l'inspection des fabriques et il est probable qu'elle sera la première à légaliser la journée de huit heures.

Divers

— Les ouvriers de New-York ont envoyé \$15,000 aux ouvriers d'Allemagne pour les aider dans leur croisade contre le projet de loi sur l'armée.

— La grève de Hull, Angleterre, est loin d'être finie. Aujourd'hui, les ouvriers de l'union ont cruellement battu deux ouvriers qui n'appartenaient pas à l'union. Les deux victimes sont en danger de mort.

La police qui a voulu s'interposer a été repoussée et garottée. Voilà des procédés qui ne sont pas faits pour gagner la sympathie du public.

— Les compagnies de sauterelles d'Ottawa et de Hull sont menacées d'une nouvelle grève. Les ouvriers ont averti leurs patrons qu'ils ne travailleront pas plus de 10 heures par jour, à partir du 1er juin.

— M. Bailey, représentant des mineurs français, au congrès international des mineurs qui est actuellement en session à Bruxelles, a reproché aux Anglais leur manque de fraternité internationale. Partout où il y a eu des grèves dans les mines du Nord, il y a eu une avalanche de charbon anglais. On n'a jamais vu les mineurs anglais faire le moindre effort pour empêcher leurs frères français d'être opprimés. Le temps est venu où plus que jamais l'union des mineurs est une nécessité impérieuse.

Conventions

Conseil du District de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers.
 Réunion, demain soir, 273 rue St. Laurent.

Assemblée des cordonniers, C. T.
 Réunion, ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Union des Plâtriers.— Réunion, ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Comité d'organisation du Conseil Central des Métiers et du Travail, ce soir, salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame.

Angus

L'AFFAIRE DE VOL
 Chez Ludger Cadieux, à Berthierville.

L'accusé plaidé coupable
 La cause de la Reine vs Arthur Valois, accusé d'avoir volé une somme de \$602.04 à M. Ludger Cadieux, marchand à Berthierville, a été instruite devant le magistrat Dorian.

A l'ouverture de la cour, l'accusé qui avait d'abord plaidé non coupable a demandé que son accusateur change son plaidoyer et de plaidier coupable d'avoir volé \$23 seulement, mais le plaignant s'y est opposé et l'on a dû entendre les témoins à charge. On n'a pas cependant réussi à prouver au delà de l'aveu du prévenu, et la cour, prenant en considération cet aveu, se montra clément et le condamna à trois mois seulement de travaux forcés, dans la prison commune du district.

L'EXTINCTEUR DURAND
 Une expérience concluante sur le Champ de Mars.

Comme LA PRESSE l'a annoncé lundi matin, M. A. Durand, ingénieur civil, a fait, hier après-midi, sur le Champ de Mars, une expérience concluante pour démontrer l'efficacité de son petit extincteur.

À deux reprises différentes, il a instantanément éteint un brasier qui se composait d'une clôture en sapin enduite de pétrole et de goudron, et d'une quantité de petit bois saturé également de pétrole.

Les applaudissements des spectateurs ne lui ont pas manqué quand l'on a vu éteindre instantanément une colonne de flamme et de fumée aussi considérable. Nous avons remarqué dans la foule les représentants des journaux français et anglais, le chef Benoît de la brigade de feu, et plusieurs sociétés et représentants de compagnies d'assurance, qui n'ont pas ménagé leurs compliments à l'inventeur.

Le chef Benoît ayant demandé à M. Durand de faire une deuxième expérience, celui-ci y consentit; mais il ne put cette fois produire que des flammes de peu de volume, car les parties de bois qui venaient d'être touchées par l'ammoniaque ne s'enflammaient plus. Une bonne note de plus pour l'extincteur. Naturellement, éteindre ce deuxième feu a été chose facile.

Aux instituteurs

La prochaine conférence (7ème) de l'Association des Instituteurs aura lieu à l'École Normale Jacques Cartier, rue Sherbrooke, (Montreal), le 26 mai 1893, à 9 h. a.m.

CHICAGO

L'Exposition—Inauguration du pavillon canadien.—Réception donnée à lord Aberdeen.—Une charmante soirée canadienne.

Je viens de recevoir une lettre de mon ami M. E. A. Beauvais, de la Chambre de Commerce et président du bureau d'information canadien, dans laquelle il m'explique que l'on a décidé d'aller à l'Exposition pour dire que tout est complet et qu'il conseille au public qui le pourra de venir la visiter en juin pour éviter la foule. Le temps en effet n'est pas très favorable, mais on s'aperçoit qu'un grand nombre d'étrangers arrivent tous les jours.

Il est actuellement question de décider la date de l'inauguration du pavillon canadien à l'Exposition et on a mentionné le 24 de mai. Certains Canadiens Américains cependant ont protesté et prétendent que la fête de la reine n'est pas un anniversaire canadien; et que l'inauguration devrait plutôt avoir lieu le premier juillet. Si toutefois cette date était trop éloignée; alors on propose d'accepter le 29 mai qui est un jour de fête américaine et les Canadiens de Chicago considéreraient le choix de ce jour pour la démonstration comme un compliment.

Une réception sans cérémonie et préparée à la hâte fut donnée mercredi dernier aux prochains occupants de Rideau Hall, lord et lady Aberdeen, dans le bâtiment canadien. Il a été remarqué que les représentants du Dominion paraissent ignorer les Canadiens de Chicago et qu'ils sont représentés par un bien petit nombre.

Quant à la réception à laquelle lord Aberdeen et sa femme arrivèrent bien en retard, elle consista en une réception présentée par le commissaire Larke, qui fut fort applaudie par les favoris subalternes de la commission canadienne, surtout quand il fut mentionné de lord Aberdeen. La réponse de lord Aberdeen fut bien appropriée, trois hourrahs frénétiques furent poussés avec enthousiasme, puis on se dispersa. On fait peu d'éloges du palais canadien, qui, à la vérité, paraît un peu aplati à côté des bâtiments voisins.

Le 31 mai sera la journée des amateurs de bicyclette au World's Fair. L'on s'attend à ce que près de 20,000 fameux bicyclistes prendront part à la démonstration, comprenant des coureurs des deux sexes et de tous les pays.

M. J. X. Perreault est parti, samedi soir, de Montréal, pour une visite de quelques jours à l'Exposition. Il représente le Star. M. A. W. Blouin, inspecteur de la Banque d'Ontario, en route pour Winnipeg, est arrêté une semaine à Chicago pour visiter l'Exposition. Il est enchanté de tout ce qu'il a vu. M. et Mme A. Balcer, de Trois-Rivières, partent pour l'Exposition, pour quinze jours et se sont aussi enregistrés au bureau canadien. Ils ont retenu leurs quartiers à l'hôtel Arlington, situé à la porte de l'Exposition.

Mardi, le 16 mai courant, l'élite de la population canadienne-française de Chicago avait répondu à l'appel du cercle "Entre-Nous" et s'était réunie à la "West Chicago Club House," où devait avoir lieu le bal annuel de l'association.

Deux cents couples prirent place à la grande marche d'ouverture sur les neuf heures du soir. Outre les fleurs les plus marquant de notre colonie canadienne, nous avons remarqué Son Honneur le maire de Chicago, l'honorable juge H. S. Tuthill et l'honorable éditeur Phil. Laury, commissaire de Québec à l'Exposition.

Ce bal a été tout un événement faisant honneur à notre race à Chicago.

La salle était ornée de bannières canadiennes et américaines. L'étendard aux trois couleurs enrichi d'un castor et d'une feuille d'érable se mêlait aux étoiles du drapeau d'Amérique. A minuit, les heureux invités prirent place à la table du banquet. Le président, M. N. F. Franchère, dans un discours des mieux trouvés, ait souhaité la bienvenue aux hôtes distingués de la soirée. Puis les danses se succédèrent avec entrain et enthousiasme.

Les Etats-Unis, le Canada et la France, eurent tout naturellement les honneurs des danses. L'hon. Carter H. Harrison n'eut que des félicitations pour nos compatriotes qui sont, dit-il, de bons et honnêtes citoyens des Etats-Unis.

Un toast sera, l'hon. M. Landry, dans un petit chef-d'œuvre de style et d'éloquence ait donné à ses frères d'Amérique de sages et utiles conseils. L'hon. Tuthill exprima l'espoir de voir se resserrer les liens qui unissent le Canada et les Etats-Unis.

En somme, soirée charmante, musique enchanteresse et banquet splendide.

Le cercle "Entre-Nous," qui est sans contredit un des plus florissants de Chicago, mérite des éloges et des félicitations. Nous lui souhaitons de continuer longtemps sa marche sur la route du succès.

Le cercle des commerçants de la construction d'un magnifique édifice où il pourra tenir ses réunions. Les officiers du cercle et le comité qui a préparé cette jolie fête méritent des félicitations pour leur travail si bien couronné de succès.

Le 23 mai 1893.

Nouveau journal

Un journal du soir a annoncé que la nouvelle publication intitulée la Croix de Montréal, qui doit paraître demain, aurait pour directeur M. Manpetit. Cette nouvelle est inexacte. M. Manpetit n'a aucun intérêt dans la nouvelle feuille.

Comme son nom l'indique la Croix de Montréal aura un certain caractère religieux.

Concordance des calendriers en mai 1893:
 Le 1er mai 1893 de notre calendrier grégorien se trouve être:
 19 avril 1893 russe.
 12 février 1911 républicain.
 15 mai 5663 israélite.
 14 Schawal 1310 musulman.
 24 Ramadane 1208 copte.
 Bachone (copte) commence le 12 mai.

Mal (russe), le samedi 13.
 Sivan (israélite), le mardi 14.
 Dron'adeh (musulman), le mercredi 17.
 Prairial (républicain), le samedi 20.

LA FETE DE LA REINE

Amusements de la journée
 Partie de croquet sur le terrain des Shamrocks, entre les Capitals et les Shamrocks.
 Courses au Parc Lépine.
 Bonnet hop, au Boating Club de Longueuil.

Partie de Golf à Ottawa, entre les Ottawas et les Kingstons.
 Partie de croquet à Ottawa, entre les Croissants et les Ottawas.
 Tournoi de palet, sur le terrain du club Montréal.
 Courses au Jockey Club d'Ontario.

Partie de croquet à Toronto entre les Cornwalls et les Torontos.
 Partie de croquet, sur le terrain M. A. A. entre les Montréalais et les Ottawas.

Partie de croquet à Alexandria, entre les Bonaventures et les Alexandrias.
 Parade annuelle du Yacht Club St. Lawrence.

Partie de Golf à Québec, entre les Québécois et les Montréalais.
 Partie de croquet à Sherbrooke, entre les jeunes Shamrocks de Montréal et les Sherbrookes.

Jeux annuels et partie de croquet de l'Artillerie de garnison de Montréal sur l'île Ste. Helène.
 Partie de base-ball, à Québec, entre le club Hawthorne et le club de Québec.

Ouverture officielle du terrain de l'association athlétique de Québec et partie de croquet entre les Montréalais et les Québécois.

Courses en bicyclette sur le terrain d'Ottawa. Excursion par le M. B. C.

Courses de Toronto
 Les plus belles courses dont on ait encore été témoin à Toronto ont eu lieu hier.

Voici le résultat:
 1 mile—10 My fellow, 20 Stone-mason, 30 Logan. Temps, 1:16.
 3 miles—10 Appomattox, 20 Meadowbrook, 30 Nancy Lee. Temps, 5:22 secondes.

2 miles (steeplechase)—10 Blen-kir, 20 Evangeline, 30 Mackenzie. Temps 8 minutes.
 Coupe Woodstock 1 mile—10 Coquette, 20 Marbyrdons, 30 Bon-nie Dundee. Temps 1:59.

Coupe Walker, pour chevaux du Canada 1 mile—10 Victorious, 20 Laurel. Temps 2:14.
 Walter handicap. Chevaux de 3 ans, 1 mile—10 Jugurtha, 20 Liz-zie McDuff, 30 Recheater.

BASE-BALL
 Voici la série des parties qui seront jouées entre les clubs qui forment la ligue des amateurs de Montréal:

Jeudi 17—Hawthorne vs Farnham.
 Jeudi 24—Hawthorne vs Montréal.
 Jeudi 8—Montréal vs Granite.
 Jeudi 15—Farnham vs Granite.
 Jeudi 22—Granite vs Hawthorne.
 Jeudi 29—Montréal vs Farnham.
 Août 5—Farnham vs Hawthorne.
 Août 12—Montréal vs Hawthorne.
 Août 19—Granite vs Farnham.
 Août 26—Hawthorne vs Granite.
 Sept. 2—Farnham vs Montréal.
 Sept. 9—Granite vs Montréal.

Les parties de la Ligue Indépendante seront jouées comme suit:
 Jeudi 3—Granite vs Lachine.
 10—Clipper vs Lachine.
 17—Electric vs Lachine.
 24—Electric vs Lachine.
 31—Electric vs Lachine.
 7—Lachine vs Lachine.
 14—Clipper vs Lachine.
 21—Bell vs Lachine.
 28—Bell vs Lachine.
 4—Electric vs Granite.
 11—Electric vs Lachine.
 18—Bell vs Lachine.
 25—Lachine vs Lachine.
 1—Electric vs Lachine.
 8—Electric vs Lachine.

CLUBS AMERICAINS
 Position des clubs de la ligue américaine:

Clubs	Parties gagnées	Parties perdues
Cleveland.....	10	4
Brooklyn.....	12	7
Pittsburg.....	12	7
Philadelphia.....	11	8
St-Louis.....	12	9
Washington.....	10	11
Boston.....	10	11
Baltimore.....	10	11
Cincinnati.....	10	12
New-York.....	8	13
Chicago.....	8	12
Louisville.....	3	11

JOURNALISTES SPORTSMEN
 E. M. Durant et Walter Howard, deux journalistes d'Atlanta, Ga., viennent d'arriver à Chicago à cheval après avoir parcouru 529 milles en 14 jours et 12 minutes.

Ils représentent deux journaux rivaux.
 Ce voyage était sensé être une course pour \$150, dont \$100 au premier et \$50 au deuxième, mais comme question de fait, les deux journalistes se sont amusés aux dépens de leurs journaux. Ils ont voyagé ensemble, couchant dans le même lit, mangeant à la même table, triquant ensemble. Chaque jour, ils expédiaient à leur journal respectif une dépêche, donnant les détails de l'itinéraire et des avantages que chacun avait tour à tour sur son adversaire.

UN INCENDIE
 Fait des dégâts considérables à Saint-Hyacinthe.

Plusieurs maisons en danger

ST-HYACINTHE, 24.—Hier soir, vers onze heures et demie, une alarme appela les pompiers sur la propriété de M. Herménégilde Choquette, carrossier, au coin des rues St-Hyacinthe et Cascadier, où un incendie dévastateur faisait rage. Le feu paraît avoir pris origine dans une petite écurie située en arrière de la boutique de M. Choquette et y touchant. Cette écurie est la propriété de M. Jacques Turcot; la cause de l'incendie n'est pas connue.

Le feu a fait beaucoup de ravages avant qu'on s'en aperçut. Les pompiers furent rendus sur les lieux en quelques instants et se mirent en frais de combattre l'élément dévastateur. Malheureusement ils eurent quelques difficultés à adapter les tuyaux aux bornes-fontaines et à les relâcher les uns aux autres à cause de l'obscurité.

Après un travail acharné d'une heure et demie, ils parvinrent à maîtriser l'incendie et sauvèrent les bâtiments voisins qui étaient très rapprochés.

Outre les dégâts chez M. Choquette, qui sont très considérables et qui ne sont qu'en partie couverts par les assurances, il y a eu des dommages causés par le feu chez M. E. Deschamps, notaire, et J. Turcotte, charretier, et par l'eau chez M. E.

St-Jacques, médecin. M. Choquet, a perdu une quantité considérable de voitures d'hiver et d'été, dont quelques-unes étaient très dispendieuses.

UN PETIT VENDEUR DE JOURNAUX

Qui reçoit une récompense de \$2,000
 NEW LONDON, Conn., 24.—Un petit porteur de journaux a eu la bonne fortune de trouver, ces jours derniers, des diamants appartenant à la famille Johnson. Ces diamants furent réclamés par la voie des journaux, et le petit Johnnie Wals, qui les porta à Mme Johnson, reçut pour récompense une cadeau de \$2,000.

VINGT ANS DE BAGNE

La sentence du corrupteur Arton
 PARIS, 24.—A la cour d'assises d'Arton, le coulisier panamiste, a été condamné hier par contumace à vingt ans de travaux forcés pour fraudes avec la société de dynamite, à cinq ans de surveillance et à une amende de 400,000 francs pour ses agissements déshonnêtes dans ses relations avec la compagnie du canal de Panama.

SAVEZ-VOUS quel est cet homme C'est le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie, le Dr. H. A. Wilder, le célèbre médecin de la Rhumatisme Cure contre les douleurs des rhumatismes, les douleurs musculaires ou la paralysie.

Meubles! Meubles!



Nous venons de recevoir deux chars de Meubles de différentes sortes. Si vous avez besoin, n'achetez pas sans venir voir nos six étages d'échantillons, vous y trouverez le plus grand assortiment dans toutes les lignes, soit pour chambre à coucher, salle à diner, salon, librairie, passage, à des prix défiant toute compétition.

Nous donnons toujours 10 pour cent pour du comptant. Nous vendons aussi à crédit à une petite avance et à des conditions très avantageuses.

Notre Assortiment dans les Carrosses d'Enfants est très Complet

N'oubliez pas l'adresse:
H.A. WILDER & Co

282 A 283 RUE MCGILL
 Succursales; 404 et 406 Rue St-Jacques.

L'HOTEL FRANCHERE
 DE CHICAGO
 Contenant 20 chambres avec toutes les améliorations modernes; sur le plan européen, situé dans le centre de la ville à deux pas de la gare canadienne. Restaurant de première classe attaché. Personnel exclusivement canadien-français. Les omnibus sont à la disposition des pensionnaires pour les conduire au terrain de l'exposition le matin et les ramener le soir. Pour plus amples informations, écrire à O. J. & G. BRILL, FRANCHERE, Propriétaires, Vernon Park Place et Throp St. 124-126

LA CHARRETTE A LA MODE
 A PRIX REDUIT
 Buggy confortable et bien fini
 Charrette Phaeton Montreal (BREVETEE)
 CAPACITE, 350 livres

Nous garantissons qu'une ou deux personnes peuvent voyager en sûreté dans ces charrettes avec autant d'aise et de confort que dans n'importe quelle voiture à quatre roues confectionnée.

E. N. HENRY & CIE
 337 RUE ST PAUL

Nous fabriquons des voitures de plaisir de toutes sortes; venez les voir ou envoyez chez nous catalogue illustré.

Pour vos meubles et literie, allez chez T. E. & A. MARTIN, 1924 rue Notre-Dame, à l'ouest de l'hôtel Balmoral. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures.

Le programme de concours est ouvert aux amateurs DONA FIDE seulement. Prix d'entrée pour les concours 1, 2 et 3, 25c; concours 4 et 5, \$1.00 chaque équipe. Chaque équipe devra être accompagnée du prix. Les entrées seront fermées le 31 mai. Tous les concurrents devront porter des costumes, vu qu'il y aura des Dames parmi les spectateurs. Il y aura de la musique. Pour plus de renseignements, s'adresser à

C. SALKELD,
 Bains Laurentiens Rue Craig.

AVIS AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p.m. le vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

La Presse a reçu une lettre de M. Thibault et l'agencement de la publication est formellement remis à demain faute d'espace.

UN TERRIBLE OURAGAN

S'abat sur Montréal et les environs

Dégâts considérables dans toute la ville.

PLUSIEURS PERSONNES BLESSEES

Depuis longtemps les gens de Montréal attendent parler de cyclones et lisent dans les journaux les dégâts énormes que les cyclones ont fait dans le monde; mais jamais notre ville n'avait eu l'expérience d'un de ces terribles coups de vent. La région de Valleyfield, la vallée de l'Outaouais, les cantons de l'Est, le district de Québec ont été dévastés tour à tour par des cyclones qui ont coûté la vie à un grand nombre d'êtres humains et de bétail; qui ont renversé des centaines d'habitations et ruiné des paroisses entières.

Protégé par la montagne, Montréal a toujours échappé à ces tempêtes. Cependant, hier après-midi, vers cinq heures, nous avons eu une modeste expérience d'un cyclone.

L'ouragan qui s'est abattu à cette heure sur Montréal est le plus violent dont on ait eu connaissance en cette ville et il a fait des dégâts considérables.

Il n'a duré que quelques minutes; mais il a causé pour plusieurs milliers de personnes des dommages et blessés plusieurs personnes.

LE CYCLONE EST BOMBE

Les indices d'un violent orage étaient fait sentir tout d'abord. Le ciel était noir et, soudainement après le cyclone, il devenait presque jaune. Tout à coup un immense tourbillon de poussière s'éleva de toute part; les enseignes volaient comme des plumes; les arbres se déracinaient et le bruit de centaines de charrettes de verre volant en éclats complétait la mise en scène.

Une pluie abondante suivit bientôt et le tonnerre se fit entendre.

SUR LA RUE STE-MONIQUE

On ajouta actuellement un étage aux Bains Turcs. On venait de poser le toit. Lorsque le cyclone a passé, ce toit a été enlevé, tout d'une pièce, emporté au delà de la rue Ste-Monique, et est allé s'abattre sur des maisons portant les Nos 42 et 44 rue Cathcart, causant à ces édifices pour \$200 de dommages. Aux Bains Turcs les dommages s'élèveront à plus de \$400. Plusieurs ouvriers, travaillant à cette toiture, ont été blessés plus ou moins grièvement.

SUR LES QUAI

La tempête s'est fait sentir avec violence sur les quais; heureusement, on n'y signale aucun accident grave. Le «*St. Edouard*» a brisé ses amarres et a dû jeter ses ancres au large.

Plusieurs hangars à charbon, appartenant à McGillivray et Cie, ont été jetés à l'eau. Les hangars ont été emportés par les compagnies transatlantiques ont souffert des dommages. Ceux de la ligne Donaldson ont été en partie démolis de leur toiture; en est de même de ceux de la ligne Dominion. Ceux de la ligne Allan ont peu souffert.

POUR LES TELEGRAPHES

Quatre poteaux de télégraphe ont été jetés à terre ou brisés sur la rue Queen.

Dans plusieurs autres parties de la ville les lignes de télégraphe, téléphone, etc., ont été endommagées.

LE LINGE SUR LES CORDES

Sur les rues Ste Elizabeth, Sanguin, des Allemands, Cadieux, etc., plusieurs ménages ont à déplorer la perte d'une grande quantité de linge, qui s'est échappé sur des cordes et que la tempête a emporté au vent.

ECHAPEE BELLE

La grande clôture du St-Joseph des Américains du Queen's Theatre, au coin des rues Ste Catherine et Université, a été abattue. Un jeune homme, qui passait tout moment, a été frappé par la clôture et l'arc de l'autre côté de la rue. Ses blessures ne sont pas, heureusement, graves.

DOMME D'EGLISE ENLEVÉ

Le dôme central de l'église St-Gabriel, rue Ste Catherine, a été lancé dans les airs par un coup de vent et est tombé à 300 pieds, au coin de la rue St-Alexandre.

UN GRAVE ACCIDENT

Un petit vendeur de journaux, au coin des rues St Jacques et St Pierre, a été frappé à la poitrine par une lourde poutre de bois d'un échafaudage construit devant les magasins Fraser, Viger et Cie. Le Dr de Crotet, du département du feu, a donné les premiers soins au jeune garçon et l'ambulance fut appelée, mais le père du petit vendeur de journaux a préféré l'emmener chez lui.

A L'HOTEL DE VILLE

Le service du bureau électrique a été brisé et n'a pu être réparé que quelques heures plus tard.

A LA GARE BONAVENTURE

A la gare Bonaventure, nombre de voyageurs ont été blessés et ont subi des dommages. Un échafaudage, sur lequel se trouvait un peintre, a été renversé, mais l'homme a eu la présence d'esprit de saisir une colonne et a pu s'y maintenir jusqu'à ce qu'un lui eût porté secours.

TOIT D'HOTEL ENLEVÉ

Un des accidents les plus considérables est l'enlèvement du toit de l'hôtel St-Jacques, 55 et 57 rue St-Jacques. La partie principale de l'hôtel fait face à la rue St-Jacques tandis que l'édifice prend tout le terrain jusqu'à la rue St-Edouard. En arrière, d'un côté, se trouvent les écuries et de l'autre, est une allée où sont les chambres à coucher. Le vent s'est enfoncé sous le toit de l'aile et, bien que la couverture fût solidement

construite en zinc, elle a été déchaînée en deux, comme une feuille de carton. Une partie a été lancée contre le corps principal de l'édifice et l'autre est tombée sur la galerie de fer, voisine de l'hôtel. Le dommage est considérable.

Plusieurs fenêtres ont été brisées, entre autres une qui mesurait 20 pds. par 4. Un arbre, un vieux marronnier de 35 ans, a été déraciné et transporté sur la rue du Champ de Mars.

Un arbre de douze pouces de diamètre a été rompu près du sol, dans la rue Anderson.

Un jeune homme du nom de Connaught, demeurant rue Saint-Edouard, a reçu des blessures, une palissade étant tombée sur lui. Le nombre de cheminées qui ont perdu la tête est incalculable. Le nombre des arbres déracinés n'est guère plus facile à établir.

Le toit de la résidence de M. Hooper, 110 rue du Beaver Hall, a été enlevé.

Une partie du toit de la manufacture Grant, rue Vitré, a été enlevée, ainsi qu'une partie du toit de la manufacture de Davis.

Le bureau de la corbeille de la résidence du détective Grosse, 80 rue du Fort, a été abattu dans la rue, et, dans sa chute, a renversé une petite palissade.

La toiture de l'Académie de musique a été complètement endommagée. La grande cheminée de 100 pieds de hauteur, aux scieries de R. Macfarlane, 419 rue Richmond, a été renversée.

Deux des employés de M. Featherstone transportaient un plan en face de l'établissement, coin de la rue Ste-Catherine.

Le vent a enlevé le plan à plusieurs pieds de hauteur. Il s'est brisé en retombant dans la rue.

Un des conducteurs d'express de J. C. Wilson et Cie a été renversé de son siège et lancé dans une glace de l'établissement Munderloh, rue St-Jacques.

Trois jeunes enfants jouaient en face du No 42 rue Cathcart, et venaient de traverser la rue lorsque la cheminée d'une maison s'est abattue à l'endroit où ils avaient quité un instant auparavant.

Le dôme de l'école occupé par M. M. Drapau et Savigne, marchands quincailliers, 143 St-Laurent, a été renversé dans la rue. Ce dôme était construit en bois et en métal. Heureusement, personne n'a été blessé.

La vitrine du club le Trappeur a été brisée. Le vent a pris dans la porte de l'épicerie de M. Robillard, coin des rues Brock et Notre-Dame. Il a renversé des étagères, brisé une fenêtre et transporté dans la rue des caisses de whiskey, de brandy, de gin et plusieurs boîtes de conserves. Dommages considérables.

COTE ST-ANTOINE

A la Côte St-Antoine les dommages s'élèvent à plusieurs centaines de milliers. Le toit des magasins de M. Geo. Stephens et John Smithers et des bureaux de la corporation a été enlevé et la lourde masse de bois et de métal a frappé un poteau de télégraphe en face de la pharmacie Jackson. Le poteau a été brisé à six pieds du sol et dans sa chute a entraîné un employé des chars urbains, James Wise, et lui a cassé la cuisse et infligé plusieurs blessures. La maison a été transportée par l'ambulance à l'hôpital Général.

Les rues sont partout remplies de débris de toutes sortes. La grande vitrine du magasin de M. R. D. Ancelet a été brisée. Le pignon de la résidence de M. Wells, avenue Victoria, a été enlevé.

Dans sa course furibonde le cyclone a frappé les maisons en construction, sur le côté sud de la rue St-Antoine, à l'est de l'avenue Greene, et s'enfonçant dans la couverture, l'a enlevé d'un bout à l'autre et l'a mise en aliguettes dans la rue.

Le vent a enlevé la toiture d'une maison de M. Beaver, 1309 rue d'Orléans, et l'a commodément installée dans un arbre. Sur l'avenue Clarke gît un poteau de télégraphe avec une masse de fils rompus. Soixante pieds de la clôture de la maison de croasse Shamrock ont été détruits.

COTE DES NEIGES

La tempête a endommagé les arbres et les jardins. Plusieurs clôtures ont été transportées à de longues distances.

LES BLESSES

Les ambulances des hôpitaux ont été très occupées durant la tempête; mais on n'a aucun cas grave à déplorer.

A 5.30 heures l'ambulance de l'hôpital Général était appelée pour un blessé, un homme de 30 ans, qui avait été frappé par une enseigne détachée du No 203 rue St-Jacques. Ses blessures sont légères.

A 6.20 hrs l'ambulance de l'hôpital Général était appelée à la Côte St-Antoine pour prendre le nommé John Wise, blessé par la chute d'un poteau de télégraphe. Il a une fracture compliquée de la cuisse et des blessures internes.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée, pendant la tempête, à chercher un nommé Maxime Gros Louis, qui travaillait sur la rue Visitation, et avait été frappé par un mur, qui s'est effondré.

Le baignant dans son sang. Il souffrait d'une fracture du crâne et de plusieurs blessures internes. Il est mort quelques heures après son admission à l'hôpital Notre-Dame.

DANS LES DEUX PROVINCES

OTTAWA, 24.—Comme ailleurs, le vent a été excessivement violent en cette ville. Une petite fille de 7 ans, Jane Poulin, a été tuée; une sœur de communauté religieuse a reçu des blessures qui pourraient lui être fatales. Une petite tour, située près de la rue Bank, a été renversée avec fracas, la pluie et le tonnerre ne contribuant pas peu à donner à la tempête le cachet du plus terrifiant spectacle.

AURORA, Ont., 24.—Un effroyable coup de vent s'est abattu sur cette ville, vers 11.45 heures hier matin; bien que l'ouragan n'ait duré que quelques minutes, il n'en a pas moins causé des dégâts considérables. Le superbe clocher de l'église méthodiste a été rasé; l'église a elle-même beaucoup souffert. Une large résidence privée toute en briques a été complètement renversée. On signale encore nombre de granges qui n'ont pu résister à la violence de cette tempête. Presque toutes les cheminées des maisons de la ville ont été renversées. La ville présentait un aspect vraiment désolant, après le passage de ce furieux tourbillon. Les rues étaient encombrées de planches, briques, branches d'arbres, etc.

KINGSTON, 24.—Une terrible bourrasque accompagnée de pluie et de tonnerre est passée hier après-midi sur Kingston. On a rarement vu

LA TRAGEDIE DE LA RUE BARRE

Les Cadavres à l'Hôpital

NOUVEAUX DETAILS

Il n'est plus douteux que le sinistre incendie de la rue Barré a été mis avec une allumette par un des enfants. Le père, la mère et la grand-mère, revenus de l'école, ont vu dans la rue un terrible accident dans la nature même de la destruction. Les débris de la maison ont été balayés par la fureur des éléments. Les poteaux de télégraphe, les enseignes, les cheminées et les arbres ont été arrachés violemment.

Des centaines de maisons ont été renversées, les dommages se chiffrent par centaines de mille piastres. On n'a pas encore de rapport exact sur l'étendue du désastre. Deux personnes, disent les dépêches, ont perdu la vie durant la tempête.

A Perth, les tentes d'un cirque qui donne des représentations ont été enlevées et lancées dans les airs. Plusieurs femmes ont été fatalement blessées.

A Nanaimo, Frank Brooks, employé chez Richard Cartwright, a été renversé par le tonnerre et tué instantanément.

A Tilsonburg, un autre employé d'un moulin à farine a été tué dans l'effondrement d'une partie de l'édifice.

Une demi-douzaine de lourds camions se trouvaient sur le chemin de Broadway quand la tempête les a atteints. Tous ont été renversés et entraînés à plusieurs verges par la force du vent.

Les communications télégraphiques sont interrompues presque partout.

AUX ETATS-UNIS

CLEVELAND, Ohio, 24.—L'ouragan

exterieur de la maison

cadavres des deux plus vieux enfants à l'hôpital

interieur de la maison

cadavre de la plus jeune victime à l'hôpital

les ambulances

on en a de la besogne hier

hier, les voitures d'ambulance ont parcouru la ville en tous sens. La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, M. J. Babington, pour sa part. A la première sortie, elle était appelée sur le chemin de Lachine: une femme venait s'évanouir sur la rue. Elle a été menée chez elle.

Deux fois, on a fait venir la voiture d'ambulance pour rien. Ensuite, elle est allée à deux reprises sur les lieux du sinistre de la rue Gareau, d'où elle a ramené à l'hôpital toute la famille Broaillet.

FAITS DIVERS

—Le bain de l'île Ste-Hélène sera ouvert au public aujourd'hui.

—M. Henri de Salaberry a été chargé du département français de la compagnie «*United States Life Insurance*». M. de Salaberry était autrefois caissier de la compagnie d'assurance «*Union Mutual*».

DEUX ENFANTS

Se sont noyés en jouant sur le bord de la rivière.

OTTAWA, 24.—Un bien triste accident est arrivé, hier, sur la rivière Ottawa. Les deux enfants de M. G. Chalifoux, de la rue Keeper, une petite fille de 5 ans et un petit garçon de 6 ans, se sont noyés en jouant sur le bord de la rivière. Le corps de la petite fille a été trouvé flottant au milieu des billots, vers une heure. Son frère n'a pas été retrouvé.

CONDMAN AU PENITENCIER

Pour avoir lavé des timbres.

TORONTO, 24.—W. Anderson, accusé d'avoir lavé des timbres, s'est avoué coupable sur trois chefs d'accusation et a été condamné à cinq ans de pénitencier.

A propos de chat

L'inspecteur Racey, de la société pour la protection des animaux, a intenté des actions contre les nommés Geo. Laing, Walter Laing et Alexander Forrester, accusés d'avoir permis à un chien «*bul-dog*» de tuer un chat évalué à \$10 par son propriétaire, M. David McLean, demeurant au No 855 rue Wellington. Le procès sera fixé à vendredi prochain à deux heures de l'après-midi.

Election des officiers

A l'assemblée des directeurs de la compagnie la chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, les officiers suivants ont été élus: Président, honorable J. R. Thibault, de Montréal; vice-président, A. R. Chisholm, New-York; deux vice-présidents, D. Bergin, M. E. Cornwall, Ont.; trésorier, Archibald Campbell, Montréal; secrétaire, C. N. Armstrong, Montréal. Membres du comité: M. A. F. Garrett et J. N. Greenshield, de Montréal; R. R. McLeann, N. B.; de Alexandria, Ont., et M. T. Davis, d'Ottawa.

Vandalisme

Les citoyens de la Pointe Saint-Charles se plaignent des actes de vandalisme commis par des vandales de la plus belle eau. Souvent ces mauvais sujets s'introduisent dans les cours et s'ils ne font pas main basse sur tout ce qui s'y trouve, ils le renversent insensiblement ou empoisonnent les volailles, enlèvent l'écorce des jeunes arbres, etc. La police est bien fatiguée de purger la localité de cette vermine. Elle se tient prête à sévir.

Document authentique

La direction du Musée La Salle doit à l'obligeance de M. Monaghan, de Beaujeu le plaisir d'exposer à la curiosité des visiteurs les documents les plus authentiques et les plus authentiques de l'histoire du Canada.

Les signatures de Louis XIV, Voltaire, Montcalm, Frontenac, et un grand nombre de documents de la guerre de 1759.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire du pays et ont les documents les plus intéressants au Musée La Salle, 1052, 1884 rue Notre-Dame.

Document authentique

La direction du Musée La Salle doit à l'obligeance de M. Monaghan, de Beaujeu le plaisir d'exposer à la curiosité des visiteurs les documents les plus authentiques et les plus authentiques de l'histoire du Canada.

Les signatures de Louis XIV, Voltaire, Montcalm, Frontenac, et un grand nombre de documents de la guerre de 1759.

Document authentique

La direction du Musée La Salle doit à l'obligeance de M. Monaghan, de Beaujeu le plaisir d'exposer à la curiosité des visiteurs les documents les plus authentiques et les plus authentiques de l'histoire du Canada.

LA TRAGEDIE DE LA RUE BARRE

Les Cadavres à l'Hôpital

NOUVEAUX DETAILS

Il n'est plus douteux que le sinistre incendie de la rue Barré a été mis avec une allumette par un des enfants. Le père, la mère et la grand-mère, revenus de l'école, ont vu dans la rue un terrible accident dans la nature même de la destruction. Les débris de la maison ont été balayés par la fureur des éléments. Les poteaux de télégraphe, les enseignes, les cheminées et les arbres ont été arrachés violemment.

Des centaines de maisons ont été renversées, les dommages se chiffrent par centaines de mille piastres. On n'a pas encore de rapport exact sur l'étendue du désastre. Deux personnes, disent les dépêches, ont perdu la vie durant la tempête.

A Perth, les tentes d'un cirque qui donne des représentations ont été enlevées et lancées dans les airs. Plusieurs femmes ont été fatalement blessées.

A Nanaimo, Frank Brooks, employé chez Richard Cartwright, a été renversé par le tonnerre et tué instantanément.

A Tilsonburg, un autre employé d'un moulin à farine a été tué dans l'effondrement d'une partie de l'édifice.

Une demi-douzaine de lourds camions se trouvaient sur le chemin de Broadway quand la tempête les a atteints. Tous ont été renversés et entraînés à plusieurs verges par la force du vent.

Les communications télégraphiques sont interrompues presque partout.

AUX ETATS-UNIS

CLEVELAND, Ohio, 24.—L'ouragan

exterieur de la maison

cadavres des deux plus vieux enfants à l'hôpital

interieur de la maison

cadavre de la plus jeune victime à l'hôpital

les ambulances

on en a de la besogne hier

hier, les voitures d'ambulance ont parcouru la ville en tous sens. La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, M. J. Babington, pour sa part. A la première sortie, elle était appelée sur le chemin de Lachine: une femme venait s'évanouir sur la rue. Elle a été menée chez elle.

Deux fois, on a fait venir la voiture d'ambulance pour rien. Ensuite, elle est allée à deux reprises sur les lieux du sinistre de la rue Gareau, d'où elle a ramené à l'hôpital toute la famille Broaillet.

FAITS DIVERS

—Le bain de l'île Ste-Hélène sera ouvert au public aujourd'hui.

—M. Henri de Salaberry a été chargé du département français de la compagnie «*United States Life Insurance*». M. de Salaberry était autrefois caissier de la compagnie d'assurance «*Union Mutual*».

DEUX ENFANTS

Se sont noyés en jouant sur le bord de la rivière.

OTTAWA, 24.—Un bien triste accident est arrivé, hier, sur la rivière Ottawa. Les deux enfants de M. G. Chalifoux, de la rue Keeper, une petite fille de 5 ans et un petit garçon de 6 ans, se sont noyés en jouant sur le bord de la rivière. Le corps de la petite fille a été trouvé flottant au milieu des billots, vers une heure. Son frère n'a pas été retrouvé.

CONDMAN AU PENITENCIER

Pour avoir lavé des timbres.

TORONTO, 24.—W. Anderson, accusé d'avoir lavé des timbres, s'est avoué coupable sur trois chefs d'accusation et a été condamné à cinq ans de pénitencier.

A propos de chat

L'inspecteur Racey, de la société pour la protection des animaux, a intenté des actions contre les nommés Geo. Laing, Walter Laing et Alexander Forrester, accusés d'avoir permis à un chien «*bul-dog*» de tuer un chat évalué à \$10 par son propriétaire, M. David McLean, demeurant au No 855 rue Wellington. Le procès sera fixé à vendredi prochain à deux heures de l'après-midi.

Election des officiers

A l'assemblée des directeurs de la compagnie la chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, les officiers suivants ont été élus: Président, honorable J. R. Thibault, de Montréal; vice-président, A. R. Chisholm, New-York; deux vice-présidents, D. Bergin, M. E. Cornwall, Ont.; trésorier, Archibald Campbell, Montréal; secrétaire, C. N. Armstrong, Montréal. Membres du comité: M. A. F. Garrett et J. N. Greenshield, de Montréal; R. R. McLeann, N. B.; de Alexandria, Ont., et M. T. Davis, d'Ottawa.

Vandalisme

Les citoyens de la Pointe Saint-Charles se plaignent des actes de vandalisme commis par des vandales de la plus belle eau. Souvent ces mauvais sujets s'introduisent dans les cours et s'ils ne font pas main basse sur tout ce qui s'y trouve, ils le renversent insensiblement ou empoisonnent les volailles, enlèvent l'écorce des jeunes arbres, etc. La police est bien fatiguée de purger la localité de cette vermine. Elle se tient prête à sévir.

Document authentique

La direction du Musée La Salle doit à l'obligeance de M. Monaghan, de Beaujeu le plaisir d'exposer à la curiosité des visiteurs les documents les plus authentiques et les plus authentiques de l'histoire du Canada.

Les signatures de Louis XIV, Voltaire, Montcalm, Frontenac, et un grand nombre de documents de la guerre de 1759.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire du pays et ont les documents les plus intéressants au Musée La Salle, 1052, 1884 rue Notre-Dame.

Document authentique

La direction du Musée La Salle doit à l'obligeance de M. Monaghan, de Beaujeu le plaisir d'exposer à la curiosité des visiteurs les documents les plus authentiques et les plus authentiques de l'histoire du Canada.

Les signatures de Louis XIV, Voltaire, Montcalm, Frontenac, et un grand nombre de documents de la guerre de 1759.

Document authentique

La direction du Musée La Salle doit à l'obligeance de M. Monaghan, de Beaujeu le plaisir d'exposer à la curiosité des visiteurs les documents les plus authentiques et les plus authentiques de l'histoire du Canada.

UNE HEURE TRAGIQUE

Le cyclone sur le lac Saint-Louis

Un pilote tué à Lachine

Le cadavre d'un sauvage trouvé près du pont de fer

SOUPEONS DE MEURTRE

Les fils de l'hon. Juge Davidson sont-ils noyés?

Le cyclone d'hier après-midi s'est livré à toute sa violence lorsqu'il a traversé les vastes espaces du lac St-Louis.

On conçoit avec quelle formidable pression il est venu frapper la ville de Lachine.

Les dégâts aux «*boats-houses*» et aux habitations sont très considérables.

Malheureusement, on n'a pas pu déplorer des pertes matérielles.

Le désastre se grossit d'une perte de vie et peut-être de deux ou trois autres, si nos derniers renseignements sont corroborés.

Après le passage du cyclone, les personnes qui se rendirent sur les quais pour voir la somme de dégâts causés, trouvèrent le chapeau et le mouchoir d'un pilote de Lachine, nommé Denis qui, avant l'ouragan, avait été vu occupé dans la dunette d'un remorqueur.

On fit immédiatement des fouilles dans le canal où était amarré le remorqueur et on trouva le corps de l'infortuné pilote.

Enlevé par le cyclone, il avait été lancé contre le bord du remorqueur où il s'était évanoui, et avait été emporté par le courant.

On a trouvé aussi environ une heure après l'ouragan le cadavre d'un sauvage de Caughnawaga étendu non loin de la grève, plus bas que le pont du chemin de fer.

On a cru pendant quelques instants que c'était une deuxième victime du cyclone, mais des soupçons se sont bientôt élevés que le malheureux pouvait avoir trouvé la mort d'une autre manière.

Il avait été vu dans l'après-midi dans Lachine en compagnie d'un autre sauvage.

Les deux compères étaient, paraît-il, dans un état d'ivresse fort avancé.

La première théorie que le défunt avait été lancé du haut du pont semble invraisemblable, vu que le cadavre était à au delà d'un quart de mille du pont.

Le corps du défunt a été mis en état d'arrestation par la police de Lachine.

On nous apprend aussi qu'un malheureux a frappé l'un des juges de la cour supérieure qui demeure à Valleyfield.